MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du Dix sept nivôse, mil huit cent dix-huit, à huit heure du Matin

ACTE DE MARIAGE de Jean Baptiste Nicolas Cabillot

âgé de trente un ans, né à Toulon département du Var, le quinze du mois de janvier mil sept cent quatre vingt sept domicilié à la Garde département du Var, fils majeur de feu Jean ancien maître perruquier et perruquier domicilié à Toulon, département du Var, et de feue Marie Perry Dame partie

N.° 11

Et de Marie Thérèse Adelaïde Vidal

âgée de vingt un ans, née à la Garde département du Var le deux du mois d'avril mil sept cent quatre vingt dix domiciliée à la Garde, département du Var, fille majeure de feu Jean Antoine Vidal ménager domiciliée à la Garde, département du Var, et de Thérèse Blanc présente et consentante d'autre partie

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous et par un officier public de Toulon, ainsi que les affiches, sans empêchement ni opposition, et que le terme prescrit par la loi, des trois actes de naissance des futurs époux, ainsi qu'il résulte portant qu'ils sont nés aux lieux et aux époques ci dessus désignés et le contrat de vente du pays du futur époux.

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les devoirs respectifs des Époux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Thérèse Adelaïde Vidal, l'autre Jean Baptiste Nicolas Cabillot

approuvé la rédaction
Marie
Cabillot
Cabillot père
Cabillot père
Cabillot père